

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2014

Présents : MM. BERNOS, MORA, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LUCBEREILH, Mme FOIX, LACRAMPE, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, DALL'ACQUA, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Henriette BONNET	à	Gérard ROSENTHAL
	Rosine CARDON	à	Hervé LUCBEREILH
	Pierre SERENA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Didier CASTERES	à	Maïté POTIN
	Aracéli ETCHENIQUE	à	Daniel LACRAMPE
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Aurélié GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY

Suppléants : Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : Joseph LEES

REÇU

le 10 DEC. 2014

RAPPORT N° 141127-25-TOU

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE

BUDGET PRIMITIF 2015 DE L'OFFICE DE TOURISME : APPROBATION

M. KELLER indique que conformément aux dispositions de l'article R 133-15 du Code du Tourisme, il appartient au Conseil Communautaire de se prononcer sur le budget de l'Établissement Public Industriel et Commercial « Office du Tourisme » pour l'exercice 2015.

Le budget préparé en étroite collaboration avec les services de la CCPO, a été présenté en bureau communautaire le 12 Novembre 2014 puis soumis à l'approbation du Comité de Direction de l'Office de Tourisme le 13 novembre 2014.

Le budget de l'Office de Tourisme s'équilibre en section de fonctionnement (dépenses et recettes) à 481 250 € et en section d'investissement (dépenses et recettes) à 1 250 €.

La subvention d'équilibre 2015 versée par la CCPO s'élèvera à 400 000 € (et pourrait être réduite en cours d'exercice 2015, par décision modificative, suivant le résultat d'une procédure contentieuse estimée à 30 000 €).

Après en avoir délibéré,

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

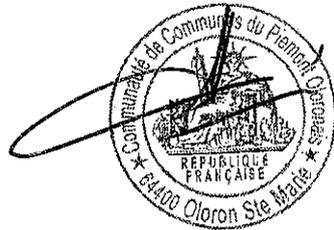
- **APPROUVE** la subvention d'équilibre brute de 400 000 € sachant que cette somme sera inscrite au Budget Général 2015 de la CCPO compte 65737 "subventions de fonctionnement versées"
- **APPROUVE** le budget 2015 de l'Office de Tourisme tel qu'annexé à la présente

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 27 novembre 2014

Suivent les signatures

Affiché le 10.12.14

Le Président



Daniel LACRAMPE

REÇU

le 10 DEC. 2014

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE